

SOLDES :

UNE REFORME QUI NE FERA PAS « DATE »

Alors que les soldes d'hiver démarrent ce matin pour se finir le 20 février prochain, le gouvernement, par le biais de la secrétaire d'État à l'Économie Delphine Géry-Stephann, a annoncé vouloir réformer le dispositif des soldes et détaille ses propositions :

- Une réduction de la période des soldes d'été et d'hiver de 6 à 4 semaines. Proposition votée au printemps et mise en application en 2019.
- La création d'une nouvelle journée de promotion style « Black Friday ». Option possible au printemps ou en novembre.

Décision qui fait suite à la concertation lancée sur le sujet par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, en septembre dernier, à laquelle Terre de Commerces s'était empressée de répondre.

« Nous nous réjouissons d'avoir été entendus par le gouvernement quant à la demande de réduction de la durée des soldes nationales de 6 à 4 semaines. C'est une première étape vers une réelle prise en compte de la voix des commerçants » déclare Tony Sessine, président de Terre de Commerces.

Toutefois, le gouvernement n'a pas fait le choix de modifier les dates de démarrage des soldes, faute de consensus trouvé entre les grandes enseignes et les commerces de proximité.

Aussi, Terre de Commerces redemande au gouvernement d'étudier la question du recul de la date nationale des soldes, décision qui marquerait un signal politique et économique fort en privilégiant les souhaits des commerces de centres -villes !

Contact Presse :

AGENCE PRESSVOX - Françoise Pierucci - 04 91 57 71 84 – pierucci@pressvox.com
www.terredecommerces.com